

Election 2020 du bureau national du Réseau CURIE : Maylis Chusseau, présidente de la SATT Aquitaine Science Transfert réélue. Un conseil d'administration plus représentatif des organisations de transfert de technologies également élu.

Lors de l'Assemblée Générale du réseau C.U.R.I.E. (<https://www.curie.asso.fr/>), l'association nationale de la valorisation de la recherche publique rassemblant 180 acteurs de la recherche publique et des offices de transfert de technologie français, Maylis Chusseau, présidente de la SATT Aquitaine Science Transfert a été réélue au poste de présidente.

La Nouvelle-Aquitaine est bien représentée avec également la nomination de Christophe Derail, vice-président délégué à la recherche partenariale et au transfert de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, en tant que Vice-président. Le nouveau bureau du réseau est complété par Benoît Labarthe, responsable du département Partenariats et Innovation au CHU de Nantes au poste de secrétaire et Laurent Baly, président de la SATT Sud-Est, en tant que trésorier.

L'évolution majeure de cette nouvelle élection réside dans une représentation plus variée des organisations de valorisation au Conseil d'Administration, avec les élections de Pascale Augé, présidente du directoire de Inserm Transfert Laure Corrigan, Présidente du directoire d'Insavalor (de l'école d'ingénieurs INSA Lyon), Francois Cuny, directeur général délégué à l'innovation d'Inria, Caroline Dreyer, présidente du réseau SATT, Corinne Hueber-Saintot, directrice valorisation du CEA Philippe Lebaron, vice-président de Sorbonne université, ou encore Jean-Luc Moullet, directeur général délégué à l'innovation du CNRS et François Pierrot, vice-président de l'université de Montpellier.

Tous affirment leur volonté de convergence pour la promotion du métier de la valorisation.



Pour sa réélection, Maylis Chusseau et l'équipe dirigeante du réseau CURIE se sont fixés comme chantiers prioritaires de travailler avec l'Etat sur le plan de relance, le plan DeepTech et la mise en œuvre de la LPPR Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche, notamment la prise en compte effective de la valorisation de la recherche dans la carrière des chercheurs ; selon la présidente réélue du réseau CURIE, ceci « *représenterait une avancée majeure pour toutes les parties prenantes, les chercheurs, les offices de transfert de technologies et leurs actionnaires, mandatés pour pousser l'innovation deepTech française.* »

L'ensemble des nouveaux élus souhaite par ailleurs renforcer la mise en valeur de l'impact socio-économique des actions de valorisation réussies sur tout le territoire, affirmer la reconnaissance de leurs métiers, poursuivre le travail de professionnalisation des personnes en charge de la valorisation et continuer de se réinventer pour suivre le rythme des marchés et des besoins sociétaux. Selon eux, « *les acteurs de la recherche publique, pour leur part, ont aujourd'hui compris que leur contribution est un vecteur important de la compétitivité nationale. Ils sont aussi également plus nombreux à être convaincus que l'implication des entreprises à leur côté concourt à enrichir les enjeux de leur recherche.* »

: Siège social
: Bâtiment A31, 3ème étage
: 351 cours de la Libération
: 33405 TALENCE Cedex
: Tél. : 05 33 51 43 00

: Établissement secondaire
: Avenue de l'Université - BP 81121
: 64011 PAU Cedex
: Tél. : 05 40 17 52 92

www.ast-innovations.com

SATT Aquitaine SAS au capital de 1 000 000 d'euros - RCS Bordeaux 753 027 663 - TVA FR46 753 027 663



A propos d'Aquitaine Science Transfert (SATT Aquitaine)

Créée en 2012, Aquitaine Science Transfert a pour objectif d'accélérer le transfert de la recherche académique vers les entreprises. La société est soutenue par ses 6 actionnaires fondateurs (Bpifrance, Université de Bordeaux, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS, Bordeaux INP, INSERM) et ses 6 partenaires fondateurs (CHU de Bordeaux, Institut Bergonié, ESTIA, Université Bordeaux Montaigne, Sciences Po Bordeaux, Bordeaux Sciences Agro).

L'expertise d'Aquitaine Science Transfert couvre toutes les étapes du transfert de technologie : détection des inventions et des besoins du marché, maturation (investissement dans la preuve de concept technique, économique et juridique), transfert de la propriété intellectuelle, négociation des conditions d'exploitation et réalisation du transfert (accords de licence, accords de collaboration, créations de start-ups).

Aquitaine Science Transfert a investi plus de 20 millions d'euros dans des programmes de maturation et des brevets. Depuis sa création, Aquitaine Science Transfert a contribué au lancement de 30 produits, services ou procédés aux ambitions nationales et internationales. Aquitaine Science Transfert est certifiée ISO 9001:2015.

> www.ast-innovations.com



Contact presse Aquitaine Science Transfert

Yann Mondon

Directeur marketing et communication

06 30 51 22 94

y.mondon@ast-innovations.com

A propos du Réseau C.U.R.I.E.

Le Réseau C.U.R.I.E. fédère depuis 29 ans les professionnels de la valorisation, du transfert de technologie et de l'innovation issus de la recherche publique. Fort de ses 190 membres (organismes de recherche, universités, CHU, grandes écoles, filiales de valorisation, fondations, SATT, IRT...), le Réseau C.U.R.I.E. assure une mission de promotion, de développement et de professionnalisation du transfert de technologie, de savoir-faire et de compétences issus du secteur public vers le monde socio-économique. Le Réseau C.U.R.I.E. est au cœur d'un écosystème public-privé au service de la performance économique et du progrès social.

Le Réseau C.U.R.I.E. propose une offre complète de formations aux métiers de la valorisation et du transfert de technologie, assure la distribution des cahiers de laboratoire – outils de protection de la propriété intellectuelle – organise un congrès chaque année qui est un temps fort de la communauté de la valorisation et du transfert, mène l'enquête nationale sur les indicateurs de la valorisation et du transfert de technologie, défend les intérêts de ses membres par ses actions auprès des pouvoirs publics.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.curie.asso.fr et suivez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et via notre chaîne [YouTube](#).